

L'Arget, qui naît du pic de Fontfrède vers 1 600 mètres sur le flanc nord-est du massif de l'Arize, draine toute la vallée de la Barguillière et se jette dans l'Ariège, juste en aval du château de Foix. Tout son bassin hydrographique fut jadis une vaste région industrielle, où les forges dites catalanes chauffaient le minerai de fer du Rancié, avec le charbon de bois des futaies du Consulat, et martelaient les lingots de métal encore rougeoyant avec les martinets mus par ses rapides cours d'eau ; où, dans chaque hameau, des ateliers de clouterie et de fabrication d'outils agricoles travaillaient ce fer juste purifié de ses résidus carbonés ; où de petites manufactures cardaient et filaient la laine des troupeaux transhumants avant de la tisser en draps grossiers. Or, l'exode rural, en exilant vers Toulouse ou Paris les plus pauvres des Ariégeois, a fini par convertir la montueuse Barguillière au seul tourisme vert. Tout y reste calme et beauté, mais l'industrie en a complètement disparu.

Serres-sur-Arget était, encore au début du siècle, une paroisse de quelque 1 500 habitants, avec sa forge, sa filature, sa scierie, ses charrons, ses cloutiers, ses meuniers et cinq épiceries. Témoin de son antique splendeur, l'église romane conserve une abside de 1085. Ce n'est plus qu'un gros hameau silencieux sur un replat dominant l'Arget et que cerne de toutes parts le retour des forêts.

La petite mairie moderne arbore cependant un médaillon en bronze de Joseph Lakanal et affiche sa devise en forme de vers alexandrin : « *Celui qui sait penser ne saurait être esclave* ». Le révolutionnaire naquit dans la paroisse en 1762, au hameau du Puget.

Sans doute l'une des plus célèbres souches des Ariégeois de Paris, avec celle de Gabriel Fauré dont le quintette nous fait entendre le battement sourd des martinets de l'Arget, la famille Lakanal n'a pas cessé de défrayer la chronique nationale, jusqu'à la période contemporaine comprise, mais dans une explosion de haines.

Fils d'un pauvre brassier, Paul Lakanal travailla comme forgeur et cloutier dans la vallée de la Barguillière, puis s'établit comme maréchal-ferrant, en se faisant assez connaître pour acquérir quelque bien, notamment un moulin à trois meules sur l'Arget. La famille était très catholique ; le frère de Paul, prénommé Jean, était prêtre et vicaire de Ganac. De son épouse Marguerite Modeste, Paul Lakanal eut cinq enfants, d'abord une fille, également prénommée Marguerite, qui se maria elle-même au pays à Saint Martin du Caralp ; puis quatre fils, Jean-Baptiste, Jérôme, Jean et Joseph, qu'on peut qualifier d'enfants terribles. Tous les garçons firent des études, qui les menèrent loin et même à Paris ! Selon la tradition, on destina le cadet Joseph à la prêtrise, comme il en fut de son oncle Jean.



Joseph Lakanal

Né le 14 juillet 1762, Joseph Lakanal reçut le baptême de Bernard Font, recteur de Serres, lequel fut aussi le précepteur des quatre garçons, leur enseignant, dès leur plus jeune âge, le français et le latin.

Or, l'année 1762, le royaume de France trembla d'un coup de tonnerre, annonciateur de la bourrasque révolutionnaire. Depuis la Fronde, la magistrature de robe et spécialement le Parlement de Paris entretenaient la guérilla contre le Parti dévot et l'ordre jésuite, en animant le mouvement gallican et janséniste ou même en soutenant Voltaire. Ce que les gens de robe reprochaient surtout à l'ordre de Jésus, c'était de monopoliser l'enseignement et d'y professer des idées dépassées, par exemple la cosmographie pré-copernicienne. Or, en 1762, ils obtinrent du roi l'expulsion des Jésuites du royaume et la conversion de leurs écoles en collèges royaux.

L'historien Michel Chaunu n'hésite pas à voir dans cette première laïcisation de l'enseignement l'acte fondateur de l'Education nationale.

La bataille d'idées se livrait essentiellement sur la science et l'éducation. La même année 1762, Diderot et d'Alembert pouvaient reprendre à Paris l'édition de l'Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, malgré l'interdiction prononcée en 1759 par le pape Clément XIII, mais grâce à la discrète protection du chancelier Chrétien de Malesherbes. La même année 1762, Jean-Jacques Rousseau publia son roman pédagogique « Emile ou de l'Education », recommandant de former la jeunesse loin de la société, par l'éducation sensorielle, manuelle, intellectuelle et morale. C'est dans cette ambiance passionnelle que les frères Lacanal furent eux-mêmes éduqués et, toute sa vie, Joseph resta fidèle à la mémoire ainsi qu'aux idées de Rousseau.

Vainqueurs moraux, les Jansénistes, les Encyclopédistes et les Voltairiens ne l'étaient pas seulement à Paris. Le comté de Foix se montrait un efficace relais de leurs doctrines subversives. Déjà au 17^{ème} siècle, contre l'absolutisme de Louis XIV, l'évêque de Pamiers François de Caulet et tout le chapitre appaméen militèrent pour la doctrine de Jansénius, évêque d'Ypres. Or, Bernard Font, le précepteur des frères Lacanal était, semble-t-il, janséniste, et sensibilisa le jeune Joseph aux rigueurs de l'augustinisme. Les maîtres de forges, qui dominaient économiquement les industries métallurgiques de l'Ariège et politiquement le comté de Foix, se montraient eux-mêmes gagnés par les philosophes, puisque le marquis de Gudannes, propriétaire des mines de fer du Rancié (en Videssos) et de nombreuses forges catalanes, fut un proche ami de Voltaire et Diderot. Son château, qu'on peut encore voir à Château-Verdun, près des Cabannes, n'est-il pas la réplique, inattendue pour l'Ariège, d'un hôtel parisien ?

Pour qu'il y poursuivît ses études, le recteur de Serres-sur-Arget Bernard Font recommanda le jeune Joseph au Collège de l'Esquille à Toulouse, que tenaient les Pères de la Doctrine Chrétienne. L'étudiant prit l'habit de l'ordre. Puis il accomplit son noviciat à Lectoure en Gascogne, où il fut même, dès l'âge de 15 ans, régent d'une école de grammaire. Ses dons précoces et sa rapide maîtrise du latin comme du grec l'appelaient déjà, dans l'opinion des Pères, à de hautes destinées. Dès l'âge de 16 ans, on le vit professeur à Moissac, puis, un an plus tard, à Castelnaudary. A 18 ans, on lui confia une classe de rhétorique à Périgueux. A 20 ans, il fut reçu docteur ès arts par l'université d'Angers. En 1785, il enseignait la rhétorique à Bourges, puis en 1786 la philosophie et la physique à Moulins. Toutes ses années d'enseignement furent aussi pour lui des années d'études, qui lui firent acquérir l'immense érudition dont s'étonneront plus tard ses collègues en politique.

De lettré qu'il était, versé dans les humanités gréco-latines, Joseph Lacanal devint un esprit scientifique, qui s'intéressait aux travaux de Lagrange ou Lavoisier.

Mais le père Paul Lacanal était décédé en 1782, laissant un héritage évalué à 11.454 livres par le notaire Séguier de Foix, legs qu'il partageait également entre sa fille et ses quatre fils. Joseph Lacanal héritait de terres à Serres, qu'il afferma d'abord, puis fit vendre par le recteur Bernard Font à son frère Jean-Baptiste Lacanal, jurisconsulte à Paris et procureur du roi. Ses autres frères étaient l'un, Jérôme, professeur de physique expérimentale à Paris, l'autre, Jean, chirurgien à Serres-sur-Arget.

La révolution de 1789 fractura d'abord l'antique édifice de l'Eglise catholique, successivement par la sécularisation des biens du clergé et par la constitution civile du clergé. Mais ces événements resteraient incompréhensibles si l'on ne se remémorait les luttes intestines qui la dévoraient depuis le Moyen Age, en opposant, d'une part, les clercs titulaires de commendes et bénéfices, soupçonnés par leurs pairs de simonie ou d'égoïsme, et, d'autre part, les clercs réformateurs, tels que Saint François d'Assise, Savonarole ou les Jansénistes, plus soucieux d'austérité, d'exemplarité et de dévouement. Faut-il, au risque de la caricature, reconnaître là des conservateurs et des libéraux ? Nombre de prêtres parmi les privilégiés du Haut clergé étaient hostiles à toute réforme de l'Eglise et même à l'édit de Tolérance envers les Protestants (1787). Mais d'autres prêtres du moyen et bas clergé marchaient avec les Encyclopédistes ; citons-en l'abbé Mably, l'abbé Condillac, l'abbé Sieyès et l'effarant curé Meslier. C'est d'ailleurs eux qui décidèrent du sort de la révolution, au sein de l'assemblée des Etats Généraux, en se ralliant aux députés du Tiers-Etat et en votant la constitution civile du clergé. Sans doute voyaient-ils dans cette révolution la chance d'une réforme morale de l'Eglise, laquelle ne l'emportera cependant qu'au concile de Vatican II. L'évêque d'Autun, Charles de Talleyrand-Périgord, présida la fête de la Fédération, le 14 juillet 1790, au Champ de Mars à Paris. L'abbé Grégoire fut l'une des plus hautes figures révolutionnaires ; il fit adopter l'abolition de l'esclavage ainsi que la légalisation de la religion juive.

Bref, l'Eglise constitutionnelle se fit, jusqu'au coup d'Etat du 18 Brumaire, l'un des fers de lance de la révolution. Dans cet enthousiasme libéral, Joseph Lacanal fut ordonné prêtre, le 12 mai 1791, en la cathédrale de Tarbes, et

signa peu après la constitution civile du clergé. Sans doute voulait-il répondre à l'appel de son vieux précepteur Bernard Font. Mais il prétendra n'avoir jamais servi la messe...

Dès 1790, Vadier avait fait créer le département de l'Ariège. Corollairement, le partage du département entre les quatre diocèses de Rieux, Saint-Lizier, Mirepoix et Pamiers prit fin. Le tout nouveau diocèse de Pamiers fut retiré à Monseigneur d'Argoult, aristocrate émigré. Le 4 avril 1791, le collège électoral réuni à Pamiers élit Bernard Font évêque constitutionnel à la majorité des suffrages. Ainsi le recteur de Serres-sur-Arget, que sa condition de roturier avait dû maintenir dans le bas clergé, accédait à la dignité épiscopale par la voie démocratique du suffrage censitaire des citoyens. Installé le 22 mai 1791, Mgr Font appela aussitôt auprès de lui, comme vicaire épiscopal, Joseph Lacanal, à peine ordonné prêtre. La calomnie raconta que Joseph était le fils naturel du nouvel évêque...

Mgr Font et son vicaire Lacanal eurent la charge d'un diocèse furieusement divisé, jusqu'à la fin de la guerre civile, entre les prêtres « jureurs », qui prêtaient serment à la République, et les prêtres réfractaires, soutenus de toute une faction de fidèles, parmi lesquels les frères aînés de Joseph. Lorsque, le 1^{er} septembre 1791, Mgr Font fut élu également député à l'assemblée législative, il délégua ses pouvoirs diocésains à ses vicaires, et notamment à Joseph Lacanal, lequel s'exposa en première ligne dans la guerre religieuse. Ainsi les quatre frères Lacanal se divisèrent entre les deux camps, à trois contre un.

Pour se consacrer malgré tout à ses devoirs pastoraux, Mgr Font pria Lacanal de le remplacer à Paris, comme député de l'Ariège à la Convention nationale. Puis, la République incitant les prêtres à se marier, pour mieux rompre avec Rome, l'évêque épousa une fuxéenne, Marianne Duran, quoiqu'il fût alors âgé de 75 ans. En 1797, il put réunir à Pamiers un synode de 82 prêtres ariégeois, fidèles à la révolution. Le 21 septembre 1797, premier jour de l'an VI, il participa, en la cathédrale Notre Dame de Paris, rendue au culte après avoir été sous la Terreur un Temple de la Raison, au concile national de l'Eglise gallicane, que présidait l'abbé Grégoire. Il y fit rapport sur l'usage de la langue vulgaire dans la liturgie. Or, ce concile vota l'insoumission à l'autorité du Pape, qui avait dès 1791 condamné la constitution civile du clergé et excommunié les prêtres prêtant serment à l'autorité publique. Subséquemment, le Pape Pie VI vit les armées françaises envahir ses Etats et fut arrêté en 1798 par le général Berthier, sur l'ordre du Directoire, pour décéder à Valence en 1799. Mgr Font mourut lui-même le 1^{er} octobre à Pamiers.

En juin 1791, la fuite du roi Louis XVI et de sa famille, stoppée à Varennes-en-Argonne (Meuse), déconsidéra la monarchie. Comme l'assemblée législative n'avait été élue que pour un an et au suffrage censitaire, le suffrage universel fut pour la première fois appelé aux urnes dans l'été 1792. Réunis en assemblées primaires dans les 27 cantons ariégeois, les citoyens élirent 395 grands électeurs, lesquels se réunirent, le 2 septembre, dans une église paroissiale de Saint-Girons, pour élire à leur tour les 5 députés de l'Ariège à la Convention nationale. Très peuplé à l'époque, notre département avait 5 représentants ; aujourd'hui dépeuplé, il n'en conserve que 2 !

Les mieux élus, avec le plus grand nombre de voix, furent, dans l'ordre, Marc Vadier, de Pamiers, Jean Baptiste Clausel, de Lavelanet, Capmartin, de Saint-Girons, Expert, de Mirepoix. Le dernier élu, avec seulement 4 voix de plus que la majorité requise, fut Joseph Lacanal, que présentait l'évêque constitutionnel de Pamiers.

L'Ariège, qui déjà s'affichait parmi les départements les plus à gauche de France, préférait visiblement un extrémiste comme Marc Vadier, futur chef de la Terreur à Pamiers, à un prêtre et professeur, supposé modéré.

Mais modéré, l'était-il vraiment ? Elevé dans le jansénisme, féru de rousseauisme, épris de scientisme, le jeune Lacanal était déjà le prototype de l'intellectuel de gauche. Croyait-il en Dieu ? On le sait franc-maçon. Hostile à tout opportunisme et méprisant l'argent de la corruption, on le verra fidèle à ses idées jusqu'à la mort. Mais pour l'heure il se présentait physiquement comme un bel athlète de 30 ans, de haute taille, les cheveux dans le cou, plaisant aux dames, auxquelles il rendait volontiers hommage.

Sa famille très catholique et d'opinion royaliste l'exécrait déjà, voyant dans ce cadet un prêtre défroqué et un thuriféraire des idées nouvelles. On dit que ses frères, pour ne plus porter le nom maudit de Lacanal, se firent appeler Puget, comme le hameau de leurs parents et de leur enfance à Serres-sur-Arget.

Joseph le leur rendit bien, puisque, lui non plus, ne voulut plus porter le même nom que ses frères. Il changea l'orthographe de son patronyme, en substituant un K au C originel. Aussi l'appellerons-nous désormais Lakanal. Mais pourquoi introduire ce K dans un nom de langue d'oc ?

Cette lettre vient du « kappa » grec. Son usage dans la langue latine relevait déjà d'un hellénisme que le latin d'Eglise n'a pas conservé. L'Encyclopédie de Diderot déconseille son emploi. Le français tel qu'on l'écrivait en

1789 n'y recourait guère, sauf pour transcrire des termes étrangers. Mais la République répudia Rome et se mit à l'école des Grecs. Rome, c'était pour elle la religion ; la Grèce représentait la Science. Donc l'hellénisme fut de mode. David peignit Léonidas aux Thermopyles. On broda les tentures de « grecques ». On ne voulut plus former de néologisme que sur le modèle grec : lycée plutôt que collège, zoologie à la place de bestiaire, système métrique au lieu d'unités de mesure, avec le kilomètre et le kilogramme etc. Lacanal hellénisa donc son nom en Lakanal. Un fameux distique de Victor Hugo nous conserve la trace de cette conversion sémantique, à propos du retournement du Premier Consul vers Rome, dès 1801 :

*« Ce siècle avait deux ans. Rome remplaçait Sparte.
Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte. »*

Joseph Lakanal ne devait jamais plus revoir l'Ariège. Arrivé à Paris le 18 septembre 1792, il prit son siège à la Convention, le 20, sur les bancs des Montagnards ; le 21, il vota l'abolition de la royauté et, le 22, la proclamation de la République. En décembre, le procès du roi commença.

On reprochait à Louis XVI des faits de haute trahison, d'après les documents trouvés, lors de sa fuite, dans son « armoire de fer » : non seulement d'avoir corrompu pour de l'argent bon nombre d'hommes politiques, dont Mirabeau, non seulement d'avoir concerté son évasion avec des puissances étrangères (le roi de Suède Gustave III, qui fut l'amant de la Reine, devait réceptionner à la frontière le convoi royal), mais surtout d'avoir passé à l'Autriche les plans de guerre de la France.

Les 5 députés de l'Ariège votèrent la mort avec la majorité de la Convention. Qualifié, plus tard, de « conventionnel régicide », Lakanal paiera cher l'exécution du monarque.

Quand Robespierre fut élu président de la Convention, le 22 août 1793, Lakanal en devint l'un des trois secrétaires. Néanmoins, il ne s'entendait guère avec les Robespierriistes, dont il désapprouvait les méthodes brutales ; il ne siégea donc pas au grand Comité de Salut public, qui composait en fait le Gouvernement, mais au Comité de l'Instruction publique dont, par son autorité personnelle et son expérience pédagogique, il devient bientôt l'élément dominant. A ce poste stratégique, il accomplit une œuvre immense et décisive dont la France d'aujourd'hui porte encore l'empreinte, notamment :

- l'institution de la propriété artistique et littéraire (décrets de 1793 et 1795) ;
- la fondation par la Constitution de l'an III de l'Institut national, aujourd'hui Institut de France, avec à l'époque trois secteurs. Lakanal en devint aussitôt membre ;
- la création de l'enseignement public, primaire et gratuit, à la charge de l'Etat, avec une école pour mille habitants (décret du 28 Brumaire an III) ;
- la création de 19 écoles centrales, qu'on appelle aujourd'hui les lycées ;
- La création de l'Ecole Normale, dite aujourd'hui Supérieure (décret du 9 Brumaire an III) ;
- La création de l'Ecole des langues orientales (décret du 10 Germinal an III) ;
- La création du Muséum national d'histoire naturelle (décret du 10 juin 1793) ;
- La création du télégraphe optique, grâce à l'appui de Lakanal à Claude Chappe ;
- La création du Bureau des longitudes, etc.

Au cours de son mandat, à partir de janvier 1794, Lakanal fut envoyé comme représentant en mission à Bergerac, pour surveiller les départements du Lot, du Lot-et-Garonne, de la Gironde et de la Dordogne, après l'élimination des Girondins de la Convention, en octobre 1793. Certains pensent qu'il s'y maria. Cependant le coup d'Etat du 9 Thermidor, envoyant les Robespierriistes à l'échafaud ou en prison, passa sans l'inquiéter.

En 1795, Joseph Lakanal fut quelque temps représentant en mission de la Convention auprès des départements de l'Oise et de Seine-et-Marne. Au château des Condé à Chantilly, il fit l'inventaire des biens et archives de l'illustre

dynastie princière, laquelle donna jadis deux chefs au parti protestant, Louis 1^{er} et Henri 1^{er} de Condé, puis le Grand Condé ou Louis II, alias le vainqueur de Rocroi en 1643, enfin Louis-Joseph de Condé, l'organisateur contre la France de l'armée des émigrés, dite aussi de Coblenze ou de Condé. Lakanal écrivit à la Convention un rapport demeuré célèbre et qui lui fut plus tard, sous la Restauration, amèrement reproché :

« *J'ai accompli ma mission en saisissant les papiers de ce brigand illustre appelé le Grand Condé.* »

Lorsque la Convention nationale acheva son mandat le 26 octobre 1795, en donnant à la France la Constitution républicaine de l'an III, Lakanal ne put se faire réélire en Ariège au Conseil des Cinq Cents. L'ingratitude de sa petite patrie l'en détourna définitivement. Mais l'avait-il suffisamment choyée ? Il fut alors porté sur la liste supplémentaire des députés du Finistère.

Parmi les Cinq Cents, il poursuivit son œuvre législative au service de l'enseignement. On lui doit notamment le Rapport au Conseil des Cinq Cents sur l'instruction publique en sa séance du 23 Messidor an IV. Mais le tirage au sort l'écarta, le 19 mai 1797, de cette assemblée parlementaire.

C'était le Directoire, avec Barras au pouvoir. La spéculation enflait quelques fortunes, les agioteurs se faisaient bâtir de magnifiques hôtels, la misère accablait le peuple. Jean-Baptiste Lacanal, frère aîné du député, eut alors son heure de gloire, tandis que, symétriquement, Marc Vadier fut emprisonné pour connivence avec la « Société des Egaux » de Gracchus Babeuf.

Mais d'abord un rappel d'archéologie médiévale. La façade des cathédrales gothiques des 12^{ème} et 13^{ème} siècles se dresse comme un haut retable sculpté, orienté à l'ouest et décoré de tympan, de gables, de colonnades ainsi que d'une galerie des rois. La galerie de Notre Dame de Paris comporte encore 28 statues plus grandes que nature, figurant les rois de Juda et d'Israël, ancêtres du Christ. Mais la façade que nous y voyons aujourd'hui a été entièrement refaite, sous le Second Empire, par Viollet-le-Duc...

En l'an II de la République, les rois n'étaient plus que des tyrans. Le 27 octobre 1793, la Commune de Paris, quartier général des Sans-Culotte, ordonna leur abattage symbolique. On passa des cordes au cou des rois de pierre, on les tira d'en bas, pour les faire chuter sur le pavé, où ils se brisèrent en morceaux. Les débris furent abandonnés sur place. Puis un entrepreneur nommé Bertrand racheta ces cailloux en 1796.

C'est à ce moment que le juriste Jean-Baptiste Lacanal, visiblement enrichi, se fit bâtir un hôtel, aujourd'hui disparu, rue de la Chaussée d'Antin. Comme l'entrepreneur Bertrand pensait utiliser les pierres de Notre Dame, Lacanal, en fervent catholique, les acquit pour leur éviter d'être réduites en chaux. Selon la coutume, les objets sacrés ne devaient pas être détruits, mais brûlés ou enterrés. Donc Lacanal ensevelit, dans la cour de son hôtel, 21 têtes des rois d'Israël et de Juda, face contre terre et tournées au sud. Puis il dut céder cet hôtel au général Moreau. On oublia ce dépôt sacré pendant 180 ans.

C'est en avril 1977, en creusant des fondations, qu'on redécouvrit les rois du 13^{ème} siècle. Entre-temps, Viollet-le-Duc les avait remplacés par des pastiches. Ces têtes, un peu écornées, mais majestueuses, sont actuellement exposées au Musée national du Moyen Age, dans l'hôtel de Cluny, où l'on peut les admirer.

En octobre 1998, la banque Natexis, qui avait conservé l'une d'elles, en a fait don au Musée.

Cette découverte rendit à son tour célèbre le frère aîné du député de l'Ariège. Mais c'est bien à tort que les articles d'archéologie orthographient son nom avec un K, puisque Joseph choisit le K justement pour s'opposer à Jean-Baptiste.

Cependant le Directoire confia à Joseph Lakanal une mission d'inspection dans les nouveaux départements français de la rive gauche du Rhin, pour un long séjour qu'il consacra beaucoup aux études, notamment à écrire un traité d'économie politique, dont nous avons perdu la trace.

Au moment d'être rattrapés par le scandale, pour leurs énormes détournements de fonds destinés aux armées, les hommes d'Etat, fonctionnaires, militaires et munitionnaires véreux confièrent au clan corse de Napoléon et Lucien Bonaparte l'exécution d'un coup d'Etat qui, en éliminant les républicains sincères, leur donnerait tous les pouvoirs et étoufferait leurs responsabilités civiles ou pénales. L'histoire se répète, puisqu'une semblable situation s'est nouée de nos jours !

A la différence de beaucoup d'opportunistes, Joseph Lakanal ne se rallia pas au Consulat, ni à l'Empire. Il fit partie de ces républicains intransigeants que, pendant 15 ans, la police de Fouché surveillera, fichera, intimidera, persécutera et, parfois, tuera. Si Lakanal ne trouva pas d'éditeur pour ses manuscrits, gageons que les pressions policières sur les imprimeurs n'y furent pas étrangères !

Un obstacle idéologique le dissuadait de toute allégeance à l'Empereur. Le Concordat conclu le 15 juillet 1801 entre le Pape Pie VII et le Premier Consul Bonaparte rendit les églises de France aux prêtres anciennement réfractaires, mais rejeta l'ensemble des prêtres « jureurs » en dehors de l'Eglise catholique. Ainsi tous ceux qui suivirent l'abbé Grégoire et Mgr Font se trouvaient désavoués tant par la République que par Rome ! Le jansénisme ne se remit jamais de ce coup fatal, mais l'Eglise se coupait alors de la gauche et du centre, ce qu'elle devait payer cher.

Du moins Lakanal accepta-t-il d'être le proviseur ou le procureur-gérant de l'un des quatre grands lycées parisiens, le lycée Bonaparte, aujourd'hui Condorcet, dans le quartier de la Chaussée d'Antin. Mais il quitta cette fonction dès 1809, en restant seulement membre de l'Institut. On ne sait pourquoi, mais on peut le conjecturer. C'est en 1808 que Napoléon 1^{er} nomma Grand-Maître de l'Université le marquis Louis de Fontanes, royaliste, catholique et ami de René de Chateaubriand, qui le loue longuement dans ses Mémoires d'Outre-Tombe, sans jamais y nommer Lakanal. Les contemporains virent là que l'Eglise prenait sa revanche de 1762 et 1789, en revenant à dominer l'enseignement. Lakanal aura voulu protester en démissionnant. A moins qu'on ne l'ait poussé vers la porte...

Le glissement de l'Empire à droite ne devait pas s'en tenir à ce geste fort. Mais bientôt le divorce de l'Empereur d'avec Joséphine de Beauharnais, en 1809, et son remariage, en 1810, avec la princesse autrichienne Marie-Louise le coupèrent de toute l'Europe éclairée, en affichant son ralliement personnel à ces « tyrans » que brocardait Méhul par son « Chant du Départ ». L'historien Jean Tulard juge que le mariage autrichien, en aliénant à Napoléon les Lumières, sans lui concilier les coalisés, fut l'erreur du règne, qui préparait la chute.

La Restauration du roi Louis XVIII en 1814 commença par la vengeance. Une loi du 12 janvier 1815, article 7, disposa que les « régicides » seraient exclus à perpétuité du royaume, en tant qu'« ennemis de la France ». Marc Vadier et le peintre Louis David s'exilèrent en Belgique. Lazare Carnot en Allemagne. Le ministre de la police Decazes fit rechercher Lakanal.

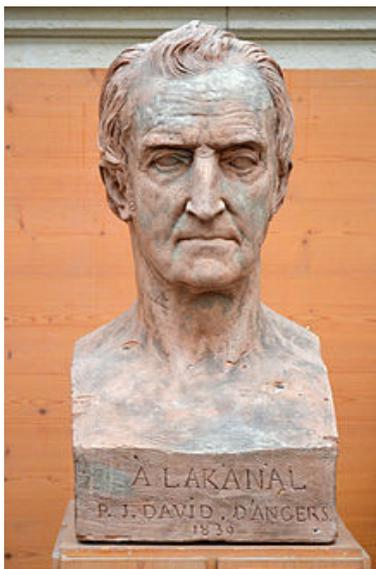
D'abord le préfet de l'Ariège le confondit avec son frère Jean, chirurgien de Serres-sur-Arget, qui était décédé le 26 janvier 1816. Comme l'homme restait introuvable, une campagne de haines et de calomnies se déversa contre cet ancien prêtre et professeur des Pères de la Doctrine chrétienne, qui avait renié sa foi, brisé ses vœux, brûlé ses lettres de prêtrise. On lui reprochait la mort du roi et l'atteinte à la mémoire des Condé, double sacrilège. L'opinion pleurait alors le sort des prêtres réfractaires et anathémisait leurs bourreaux. Il faut se souvenir qu'encore en 1836 Lamartine se rendit célèbre par son Jocelyn, vaste poème à la mémoire des réfractaires, avant de tourner casaque et de conquérir encore plus de popularité avec son Histoire des Girondins, exaltant les conventionnels, mais en 1847.

Cependant Joseph Lakanal s'était embarqué dès janvier 1816 pour les Etats Unis d'Amérique. On peut penser que ce fut sur le conseil de Marie de la Fayette, leader de la noblesse libérale, qui avait conservé des intelligences outre-Atlantique. Ayant émigré de 1792 à 1800, le marquis de la Fayette ne pouvait pas être inquiet ; il fut même député libéral à la chambre basse sous la Restauration.

La Fayette recommanda Lakanal à Thomas Jefferson, celui-là même qui, président des Etats Unis entre 1801 et 1809, avait acheté la Louisiane à la France. On concéda au réfugié politique un domaine dans l'Alabama, puis on lui confia la présidence de l'université de Louisiane. Mais cet Etat esclavagiste pouvait-il tolérer longtemps un émule de l'abbé Grégoire ? Des métairies ariégeoises aux plantations du Vieux Sud, il y a plus qu'un océan ! En 1823, Lakanal épousa Marie Barbe François, peut-être une « cajun », et adopta sa fille. Puis le couple séjourna 7 ans dans le Kentucky, s'installa quelque temps en Caroline du nord, remonta le Missouri jusqu'aux Montagnes Rocheuses... Mais l'épouse de Lakanal mourut et sa fille se maria avec un Américain.

En France, la révolution de 1830 instaura la monarchie parlementaire, avec Louis Philippe et le drapeau tricolore. La réhabilitation des révolutionnaires commençait. Dès 1834, l'Institut royal de France reconnut à Joseph Lakanal la qualité de doyen, puisqu'il en était membre à compter de sa création, en 1795. Ce qui lui permit d'entrer en correspondance avec les grands savants de la nouvelle époque, notamment le théoricien de l'évolution Etienne Geoffroy-Saint-Hilaire, qui fut son ami.

En mai 1837, le roi accorda l'amnistie politique. Aussitôt Joseph Lakanal revint à Paris, pour y loger de nouveau 31 rue des Fossés-Saint-Martin, maison qu'il habitait en l'an II, mais que le percement du Boulevard Saint Martin a fait disparaître.



Buste de Lakanal par David d'Angers (1839)

Or, resté bel homme, gaillard et attaché au beau sexe, Lakanal épousa, le 20 décembre 1842, Rosalie Céleste Lepolletier, qui lui donna un fils. Né le 14 juillet 1762, Lakanal devint père à 81 ans, son épouse n'en ayant qu'une trentaine ! Malheureusement il devait trépasser peu après, le 14 février 1845, à Paris, dans son nouveau domicile de la rue Saint-Antoine. Sa tombe est au cimetière du Père Lachaise.

Ceux qui douteraient de sa réelle paternité auraient peut-être tort, car sa veuve lui fut fidèle de cœur jusqu'à la mort. Elle accueillit même chez elle, rue de l'abbé de l'Épée, son petit neveu par alliance. Le chirurgien Jean Lacanal, décédé en 1816, laissa un fils, qui fut maire de Serres-sur-Arget sous la monarchie de Juillet, et dont le fils partit pour Paris habiter chez la veuve de son grand-oncle Joseph.

Rosalie Lakanal disparut en 1880 et fut inhumée auprès de Joseph au Père Lachaise. Leur fils décéda lui-même en 1882, sans postérité.

Or, Rosalie Lakanal avait confié à un érudit les manuscrits laissés par le conventionnel, et qui ont disparu, notamment son traité d'économie politique ainsi qu'une histoire de la révolution.



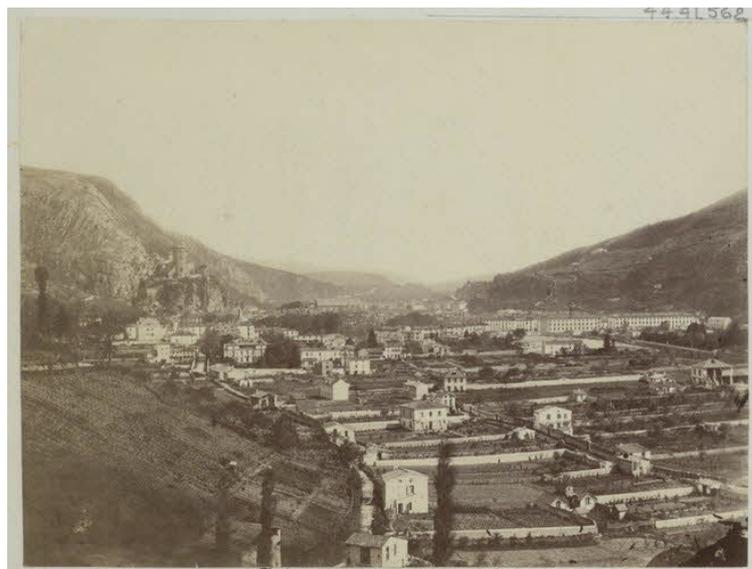
Souvent la gloire est posthume. La III^{ème} République, qui eut tant à cœur de développer, moderniser et laïciser l'instruction publique, se trouva en Lakanal un grand ancêtre, comme une préfiguration de Jules Ferry. Dans les années 1950, sur les bancs des lycées, j'ai appris comme les autres élèves, mais en ignorant son origine ariégeoise, que le père de l'instruction publique s'appelait Lakanal. Je sais aujourd'hui que l'histoire fut quand même un peu plus compliquée...



**La tombe de Joseph Lakanal au cimetière
du Père Lachaise (Paris)**

Jules Ferry resta ministre de l'instruction publique de 1879 à 1883 et premier ministre de 1883 à 1885. C'est sur son rapport que l'instruction primaire devint laïque, gratuite et obligatoire par les lois de 1881, 1882 et 1886. En même temps, les congrégations religieuses se voyaient retirer le droit d'enseigner, par une mesure étrangement symétrique à l'expulsion des Jésuites en 1762. De 1879, échec final de l'Ordre Moral, à 1905, loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'anticléricalisme battit son plein pour le contrôle de l'enseignement.

Efficacement orchestrée, une immense campagne de presse célébra la mémoire de Joseph Lakanal. Scientifiques, publicistes, politiques, enseignants, fonctionnaires donnèrent dans le dithyrambe écrit ou oral. Un comité se constitua à Paris, sous la présidence de Pascal Duprat, député de la Seine, pour dresser une statue au grand homme. Une souscription nationale fut lancée, à laquelle le département de l'Ariège participa pour 10 000 F. La presse catholique pensait, pour sa part, qu'un prêtre défrôqué et athée était indigne de l'hommage des Français. Des prêches demandèrent l'excommunication posthume d'un tel monstre. Finalement, l'inauguration du monument de bronze eut lieu le 24 septembre 1882 sur les allées de Villote, à Foix, où il est toujours, sous la présidence du ministre de l'Education publique et des Beaux Arts Duveau, en présence du maire Barrau et du député Massip, avec un grand concours de journalistes et de peuple. Paul Janet représentait l'Institut.



Foix – Photo de Jules Monier entre 1875 et 1899 (source : MUCEM)

Aujourd'hui encore, Paris honore Lakanal d'une rue dans le 15^{ème} arrondissement, près de la station de métro Commerce, et la ville de Sceaux donne son nom à son lycée, d'ailleurs des plus réputés.

- Abbé Henri Duclos : Histoire des Ariégeois
- Raymond Carol : Un Ariégeois surdoué, Joseph Lacanal (Lacour-Colporteur)
- Guides bleus de Paris et de Midi-Pyrénées



Monument à Joseph Lacanal à Foix